

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.  
Rue de Lorraine, 14,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé 1 exemplaire sont annoncés dans le journal.

<p>INSÉRIONS :</p> <p>annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUVETREZ, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 8 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 5 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	--	--

Monaco, le 3 Mars 1885.

NOUVELLES LOCALES

S. Exc. le Commandeur Naldini, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. le Prince près le Saint-Siège et près S. M. I. et R. l'Empereur d'Autriche, est arrivé hier à Monaco venant de Vienne, se rendant à Rome.

ARRÊTÉ CONCERNANT LES POIDS ET MESURES

Nous, Maire de la Ville de Monaco, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles ;

Vu les articles 54, 65, 68, 69, 82, 86 et 89 de l'Ordonnance sur la Police générale en date du 6 juin 1867 ;

Considérant qu'il importe de compléter les dispositions prescrites pour assurer l'exactitude des poids et mesures en usage dans la Principauté,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — La vérification des poids et mesures commencera le 2 mars 1885.

Elle sera faite par MM. les Commissaires de Police assistés d'un Agent, et de M. Devissi, expert désigné à cet effet.

ART. 2. — Tous ceux qui se servent de poids et mesures pour vendre ou acheter, seront tenus de les soumettre à la vérification, et de payer à l'expert le prix indiqué par le tarif de l'article 7 ci-dessous.

Ceux qui ne se soumettront pas à cette prescription seront poursuivis conformément aux lois et ordonnances.

ART. 3. — La marque du poinçonnage pour l'année 1885 est la lettre B; tous les poids et mesures devront en outre porter le poinçon de la Principauté.

ART. 4. — Tous les poids et mesures qui ne seraient pas exacts et qui ne pourraient pas être facilement réparés, seront détruits; tous ceux qui ne sont pas du système décimal seront saisis.

ART. 5. — Après la vérification, MM. les Commissaires de Police s'assureront si tous les poids et mesures marqués comme devant être réparés l'ont été effectivement, et, dans le cas contraire, ils dresseront procès-verbal contre les contrevenants.

ART. 6. — Un état nous sera adressé de tous les marchands chez qui la vérification aura lieu, et les observations afférentes à chacun d'eux.

ART. 7. — Tarif de la vérification : Une bascule et ses poids, 1 fr. 50; une balance et ses poids, 1 fr.; une romaine, 0, 15 cent.; un poids ou une mesure quelconque, 0,15 cent.

ART. 8. — Les assujettis devront posséder le nombre des poids et mesures nécessaire, suivant la nature et l'importance de leur commerce. La série de 100 grammes à un gramme sera exigible pour ceux qui vendent en détail.

ART. 9. — Le papier ou la toile dont se servent les marchands pour le pesage de leurs marchandises, ne doit jamais compter dans le poids.

ART. 10. — Le Directeur de la Police, le Commandant des Carabiniers, les Fonctionnaires, Agents et Militaires sous leurs ordres, sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Monaco, le 1<sup>er</sup> mars 1885.

Vu et approuvé :  
Monaco, le 1<sup>er</sup> mars 1885. (signé) C<sup>o</sup> F. GASTALDI.  
Le Gouverneur Général,  
B<sup>o</sup> DE SAINT-PRIEST.

La Saison de Nice, dans son courrier de Monaco, s'occupe du dernier mandement de M<sup>gr</sup> l'Evêque d'Hermopolis ;

Sa Grandeur, dit-elle, a récemment publié son instruction pastorale sur la pratique religieuse, accompagnée du mandement pour l'an de grâce 1885. Nous y retrouvons ces idées élevées et pures, traduites dans une forme impeccable, qui caractérisent tous les écrits de l'éminent prélat. On ne saurait plaider avec plus d'ardeur, de conviction et d'éloquence la cause de la pratique religieuse.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Monseigneur Paoli, archevêque de Bucharest, décédé vendredi dernier, à Vienne (Autriche).

Le vénérable Prélat était connu et aimé à Monaco où il a recueilli, à diverses reprises, de généreuses offrandes en faveur des œuvres importantes que son zèle a fondées en Roumanie.

On lit dans les journaux de Rouen :

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Boulland, consul de Monaco dans notre ville; il était aussi membre et trésorier de la chambre de commerce de Rouen, président de la société la Prévoyance mutuelle, vice-président du Lloyd, directeur, à Rouen, de la compagnie d'assurances le Soleil et de la compagnie d'assurances maritimes la Centrale.

Une terrible maladie, qui s'était déclarée il y a quelques mois, a eu raison d'une constitution vigoureuse qui semblait défer le temps. Elle a enlevé dans la force de l'âge, à soixante-trois ans, M. Boulland à l'affection des siens et aussi, nous pouvons le dire, aux sympathies de toute notre ville.

Né à Sainte-Ménéhould (Marne) en 1822, il était entré dans la marine de commerce en 1839; capitaine au long-cours en 1848, il commandait en 1852 la *Nouvelle-Amélie*, puis le steamer *Stéphanie*, du port de Rouen; en 1855, il quittait la marine et se fixait parmi nous.

Depuis cette époque, il se dévoua de tout cœur à l'amélioration de la navigation de la Seine, qu'il avait pratiquée et qu'il aimait autant que personne. Il fit partie de toutes les commissions d'épaves sur la Basse-Seine et le port de Rouen, et son expérience y était toujours écoutée. Ces précieux services reçurent leur première récompense en 1872, le jour où il fut élu à la chambre de commerce. Il y aura passé quinze années bien remplies; il y a deux mois à peine, les électeurs s'empressaient de lui renouveler son mandat.

Bon, simple, obligeant, affable, M. Boulland ne comptait que des amis; il laisse de vif regrets. Il était si profondément attaché aux intérêts de notre ville, bien qu'il ne fût pas Rouennais de naissance, que c'est bien un vrai Rouennais que nous accompagnerons demain à sa dernière demeure.

Les sympathies que M. Boulland avait su s'attirer à Rouen se sont affirmées hier à ses obsèques. L'assistance était en effet considérable, et l'église de la Madeleine pouvait à peine contenir tous ceux qui avaient tenu à conduire jusqu'au cimetière Monumental l'ami dont ils avaient pu apprécier les rares et solides qualités.

Beaucoup de sociétés, dont M. Boulland avait été l'un des membres les plus actifs et les plus utiles, s'étaient fait représenter par des députations.

Le char disparaissait sous de magnifiques couronnes envoyées par la chambre de commerce, le Lloyd rouennais, la société la Prévoyance, le syndicat des Assureurs, la société des Employés de commerce du Havre, etc., etc. Le deuil était conduit par M. A. Boulland, et par MM. Leduc et Verrye, gendres du défunt. Le service funèbre a été célébré par M. le curé de la Madeleine.

Les cordons du poêle ont été tenus alternativement par M. le préfet de la Seine-Inférieure, M. le maire de Rouen, M. Pouyer-Quertier, sénateur et président de la chambre de commerce de Rouen; M. Cordier, sénateur; MM. Waddington, député; Duchemin, vice-président de la chambre de commerce; Manchon, secrétaire, membre de la chambre de commerce; MM. Cornillot et Lespine, vice-présidents de la société de Prévoyance mutuelle, dont M. Boulland était le président; MM. Picquerel, directeur de la compagnie d'assurances le Phénix; Boudin, agent général de l'Union; Aude, commissaire de l'inscription maritime; Charpenay, syndic des courtiers d'assurances maritimes; Faroult, Boulet, Hédut, Dubosq-Lettré, membres de la chambre de commerce; Vermont, avocat; le colonel de gendarmerie Pothé.

Mercredi soir, l'escadre française de la Méditerranée, qui avait, le matin, quitté Toulon pour se rendre au Golfe-Juan, est restée longtemps au large, en vue de Monaco, où elle se livrait à des expériences très intéressantes de lumière électrique.

Ce spectacle curieux a attiré, toute la soirée, sur les terrasses du Casino, une grande quantité de promeneurs.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de février 1885 est de . . .	52,894
Il en était arrivé en février 1884. . . .	48,475
Différence en faveur de 1885 . . . . .	4,419

Une chaloupe à vapeur, sous pavillon anglais, est venue vendredi à Monaco. Cette chaloupe, *Rolla*, appartient à M<sup>me</sup> Bishop; elle venait de Nice avec quatre passagers.

Le lendemain, le yacht de plaisance à vapeur, *Bull-Dog*, à la princesse de Sagan, est également entré dans notre port, venant de Cannes.

On lisait vendredi dans les journaux de Nice :

Hier matin, un accident s'est produit dans la rue Saint-François-de-Paule, en face du Théâtre-Municipal. La voiture de M. Louis Albertini, fabricant de pâtes alimentaires, rue Victor, a renversé M<sup>lle</sup> T..., demeurant à Monaco. Elle n'a reçu, fort heureusement, que quelques contusions sans gravité. Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Milon, elle a été conduite en voiture à la gare.

La victime de cet accident n'est autre que M<sup>lle</sup> Constance Torre, et nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que son état est aussi satisfaisant que possible; elle en sera quitte pour quelques ecchymoses au bras.

Il y aura trois comètes cette année. La première visible sera celle qui porte le nom d'Eucke, qui accomplit sa révolution en un peu moins de 1,200 jours. Elle apparaîtra dans les premiers jours du mois prochain. En avril, l'une des comètes périodiques de Tempel atteindra son périhélie. Enfin, vers le mois de juillet ou d'août, nous verrons une troisième comète périodique, celle qui fut découverte à Cambridge en 1858 par l'astronome Tuttle.

Deux magnifiques concerts, mercredi et samedi, composent le bilan artistique de la semaine dernière à Monte Carlo.

Mercredi, la première partie a été consacrée à un morceau de chant, une barcarolle de *La Gioconda*, par M. Capoul, deux morceaux de violon par M<sup>lle</sup> Carpenter (une virtuose du plus grand talent), deux mélodies italiennes dites par M. Biorksten, et cinq morceaux de piano par M. Planté, qui a soulevé la salle entière avec sa *tarentelle* de Gottschalk, qu'on lui a redemandée.

Le programme de la seconde partie indiquait *Il Barbieri* (sélection), par M<sup>lle</sup> Donadio, dans le rôle de Rosine, MM. Faure interprétant pour la première fois le rôle de Figaro; Capoul, Almaviva; Couturier, Bazile, et Jouhanet, Bartolo. Spectacle charmant, et que les assistants ont regretté de trouver si choisi, c'est-à-dire si écourté. M. Faure a joué et chanté le personnage célèbre de Beaumarchais avec un esprit du meilleur aloi. M<sup>lle</sup> Donadio a obtenu un grand succès: ses habiles vocalises lui ont valu les applaudissements de la salle entière.

M<sup>lle</sup> de Belocca, M<sup>lle</sup> Carpenter, M<sup>me</sup> Essipoff, ainsi que MM. Faure et Couturier, ont été entendus samedi dans la première partie du Concert-Pasdeloup, qui ne comprenait que des morceaux pris parmi les maîtres de l'école russe: Glinka, Rubinstein, Tchaikowski et autres.

M<sup>lle</sup> de Belocca a chanté, avec un remarquable talent, un air pour contralto, de Glinka, *Rousland t Ludmello*. M<sup>me</sup> Essipoff a exécuté, sur le piano, d'une façon ravissante, quatre morceaux des plus difficiles. Toutes deux, ainsi que M<sup>lle</sup> Carpenter, ont été rappelées et chaleureusement applaudies. M<sup>me</sup> Fidès-Devriès faisait sa rentrée à Monte Carlo, le même soir, dans le rôle d'Ophélie, d'*Hamlet*, qu'elle interprète si merveilleusement, avec M. Faure, l'imitable Hamlet, et M<sup>me</sup> Franck-Duvernoy dans le rôle de la Reine. Nous avons retrouvé dans les fragments donnés des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> actes de cet opéra, nos suaves émotions de l'an dernier, alors que M<sup>me</sup> Devriès nous a donné une idée de son magnifique talent, dans la tragédie musicale d'Ambroise Thomas. L'éminente cantatrice a été l'objet d'une

ovation enthousiaste. M<sup>me</sup> Franck-Duvernoy s'est montrée grande artiste; quant à M. Faure, créateur du rôle d'Hamlet, il n'y a plus d'éloges à lui faire.

Mercredi 4 mars 1885, à 8 heures du soir  
10<sup>e</sup> CONCERT-PASDELOUP

Première Partie

- Ouverture d'*Obéron*..... Weber.  
*Concerto en sol mineur* (pour piano) Saint-Saëns.  
 M<sup>me</sup> Essipoff.  
 Prélude d'*Endymion*..... A. Cohen.  
*Offrande à Diane*.  
 Fragments du *Tannhauser*..... R. Wagner.  
 Romance de l'*Etoile* — Septuor.  
 MM. Faure, Capoul, Vergnet, Villaret,  
 Biorksten, Couturier, Jouhanet.

Deuxième Partie

- Air de Ballet*..... Dubois.  
*Nocturne*..... Chopin.  
*Etude*..... } pour piano } Chopin.  
*Mazurka*..... } Godard.  
 M<sup>me</sup> Essipoff.

- LA TRAVIATA** (4<sup>me</sup> acte)..... Verdi  
 M<sup>me</sup> Fidès-Devriès, Delest;  
 MM. Capoul, Villaret, Jouhanet.

CASINO DU CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONTE CARLO

Jeudi 5 mars 1885 à 2 h. 1/2 de l'après-midi  
14<sup>e</sup> CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
 Sous la direction de M. Roméo ACCURSI

1. *Symphonie pastorale*..... Beethoven.
2. Ouverture de *Sémiramis*..... Rossini.
3. *Élégie*..... Massenet.
4. Valse lente et pizzicati de *Silvia* L. Delibes.
5. Marche hongroise de la *Damnation de Faust*..... Berlioz.

Le concert de musique classique de jeudi prochain 11 mars, Mi-Carême, à 2 heures et demie, n'aura pas lieu.

TIR AUX PIGEONS

Concours bi-hebdomadaires (2<sup>me</sup> Série)

Mardi 2 février

PRIX DREVON. — Une Bourse de 500 fr., ajoutée à une poule de 50 fr. chaque. Le deuxième recevra 30 % sur les entrées; le troisième, 20 %. — 5 pigeons à 26 mètres.

Gagné par M. Crosfield, premier; M. le comte de Montecupo, second; M. Sutcliffe, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Pinson, colonel Vernon, comte de Chateaubriand, Kennedy, baron de Saint-Trivier, Day, Remington Wilson.

Samedi 28 février

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres. Gagnée par M. Crosfield.

PRIX DORIA (Handicap). — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 %. — 5 pigeons.

Gagné par M. Pinson, premier; M. Crosfield, second.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

Gagnée par M. Welbore Ellis

Autres poules gagnées par ou partagées entre lord Westbury, MM. Henry, Remington Wilson et le comte de Montecupo.

Mardi 3 mars

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

PRIX DE MARS. — Une Bourse de 500 fr., ajoutée à une poule de 50 fr. chaque. Le deuxième recevra 30 % sur les entrées; le troisième, 20 %. — 5 pigeons à 27 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

Samedi 7 mars

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 28 mètres.

PRIX PATTON. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 28 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

Mardi 10 mars

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

PRIX W. CALL (Handicap). — Une Bourse de 500 fr., ajoutée à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. Au troisième, 20 %. — 5 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 28 mètres.

Jeudi 12 et Vendredi 13 mars

GRAND PRIX DE CLOTURE

UNE BOURSE DE 4,000 FRANCS, ajoutée à 100 fr. d'entrée. Le deuxième recevra 1,000 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 700 fr. et 20 %; le quatrième, 300 fr. et 15 %; le reste au premier. — 12 pigeons: le premier jour, 6 pigeons à 25 mètres; le second jour, 6 pigeons à 26 mètres. Le gagnant du Grand Prix reculera de 2 mètres; d'un premier prix (Concours internationaux de Monaco, janvier 1885), de 1 mètre; de plusieurs de ces prix, de 2 mètres. — 4 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Fréjus.** — Le *Petit Marseillais* annonçait, samedi, que M<sup>sr</sup> Terris, le digne évêque de Fréjus, était à toute extrémité. D'après nos renseignements, quoique M<sup>sr</sup> Terris soit réellement gravement malade, il n'est pas, heureusement, dans un état aussi désespéré que le dit notre confrère, et l'on n'a pas, à l'évêché, perdu tout espoir. Ajoutons que M<sup>sr</sup> Terris est à peine âgé de 60 ans.

**Cannes.** — Le vendredi 20 mars 1885, à 2 h. 1/2 précises, auront lieu les régates internationales de Cannes sous la direction du Club de la Voile de Cannes, du Yacht-Club de France et du Cercle Nautique de la Méditerranée, avec le concours des embarcations de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée. — Règlement du Yacht-Club de France.

— On écrit de cette ville à la *Méditerranée*:

« La récolte des violettes et celle des jonquilles est commencée: les parfumeries reçoivent, depuis quelques jours, ces fleurs qui donneront, les violettes surtout, des quantités assez considérables. Aussi prévoit-on d'ores et déjà des prix très bas pour cette fleur. C'est le revers de la médaille pour les propriétaires qui n'ont pas vendu par conventions le produit de leurs plantations; après les prix fantastiques de 9 et 10 fr. le kilog, ils tombent dans une dépréciation équivalente.

Mais les extrêmes ne valent rien pour personne; l'exagération des prix arrête l'essor de la fabrication, quand elle n'y met pas complètement obstacle; lorsque l'excès contraire se produit, c'est la culture qui se trouve menacée dans son existence même.

**Nice.** — Le ministre des finances vient d'élaborer un projet de loi tendant à interdire la fabrication, la vente, le colportage et la distribution de tous imprimés ou formules imitant le billet de banque ou d'autres valeurs fiduciaires. On sait, en effet, que des prospectus imitant les billets de la Banque de France sont fréquemment distribués au public et causent souvent de fâcheuses confusions. Il y a même eu des incidents à ce sujet devant les tribunaux correctionnels. C'est pour éviter le retour de ces incidents que le gouvernement a résolu de faire une disposition légale nouvelle, la législation existante n'ayant pas prévu le cas.

— On lit dans le *Phare du Littoral* de dimanche 1<sup>er</sup> mars:

« Avant-hier vendredi, de 4 à 6 heures du soir, un vol considérable a été commis au préjudice de M. Léon, propriétaire de la Rotonde de Nice, salle de ventes, située avenue Beaulieu.

« Les voleurs, profitant du moment où M. Léon était occupé dans son magasin, se sont introduits dans son appartement particulier situé au-dessus, au premier étage, et ont enlevé d'une armoire à glace une liasse de billets de cent francs, 450 fr. en or et billets, 63 fr. en menus monnaies, renfermés dans une tire-lire, un remontoir en or de la valeur de 250 fr. et une jumelle, enfin un coffret en fer contenant 475 fr. dont 50 fr. en monnaies de billon.

« Ce vol a été commis par des voleurs habiles sachant manier la pince-monseigneur. La serrure de l'armoire à glace a été enlevée très délicatement sans effraction. On n'a entendu aucun bruit. Ces hardis filous devaient être de la maison. Ils sont allés directement à la chambre à coucher où se trouvait l'armoire renfermant les valeurs. Ils n'ont emporté que ce que nous avons énuméré ci-dessus, laissant encore d'autres valeurs et des objets précieux, notamment un coupon de dentelle estimé à 500 fr., une petite bonbonnière très ancienne d'une grande valeur.

« Au moment où le vol a été commis, les employés de M. Léon étaient sortis, et celui-ci ne pouvait quitter son magasin ; les voleurs le savaient, aussi personne ne les a dérangés.

« Une enquête a été ouverte ».

CAUSERIE HORTICOLE

Légumes peu connus

Dans les pays comme le nôtre où l'hiver est doux, on peut cultiver par exception l'épinard, qui fait défaut sur les marchés quand les gelées viennent de le détruire. A cet inconvénient, ce légume en ajoute un autre, il monte trop vite en été, et il faut en faire des semis successifs pour étager les récoltes ; c'est là une précaution absolument nécessaire, aussi ferons-nous plaisir à beaucoup de nos lecteurs en leur faisant connaître quelques autres plantes qui peuvent, avec avantage, remplacer l'épinard.

Nous avons d'abord la *tétragone étalée*, dont le nom, formé de deux mots grecs signifiant *quatre angles*, fait allusion à la forme du fruit. C'est une plante annuelle, à tiges traînantes, à feuilles rhomboïdales, charnues et succulentes, qui a été introduite, vers le commencement du siècle, de la Nouvelle-Zélande, dont la température est peu variable. L'oscillation de la température se fait entre 9 et 10 degrés. Il n'y a qu'un printemps qui précède l'été et succède à l'automne sans hiver.

Cette plante n'est pas aussi répandue chez nous qu'elle mériterait l'être : c'est un bon épinard d'été qui résiste parfaitement à la sécheresse et même produit d'autant plus de feuilles qu'il fait plus chaud, qualités qui ne l'ont cependant pas empêchée de rester à l'état de légume de fantaisie.

La *tétragone* a aussi un défaut : ses graines lèvent mal et souvent inégalement. La graine, en effet, est recouverte d'une enveloppe luisante, que les botanistes appellent *testa*, assez peu perméable à l'eau et à l'air ; pour remédier à la levée capricieuse des graines, on a l'habitude d'en mettre un assez grand nombre et de ne laisser ensuite que les plus beaux pieds, ou bien on sème sur couche en février et mars, comme le veut son lieu d'origine, si nous voulons en jouir de bonne heure.

Ces considérations nous indiquent qu'avant de semer, il est toujours avantageux d'en mettre tremper les graines dans l'eau ; c'est le moyen de ramollir l'enveloppe et de faciliter l'accès de l'air et aussi l'évolution du germe.

Semée, comme nous l'avons dit, en mars, sur couche, la *tétragone* est repiquée en pleine terre, en mai, à bonne exposition, en plein soleil, là où le pauvre épinard souffrirait le plus. Le repiquage se fait à 0,70 de distance.

En juin, vous faites une première récolte de feuilles sans toucher aux tiges, toujours étalées sur le sol.

Préparées comme les épinards, ces feuilles en ont toute la saveur. On récolte quatre à cinq fois jusqu'en septembre.

On a aussi proposé, pour remplacer l'épinard, la *claytonie*, dédiée à J. Clayton, botaniste voyageur anglais.

La *claytonie* est originaire de Cuba ; elle est peu difficile sur le sol, sur l'exposition ; cependant elle ne prospère entièrement que dans une terre grasse, parfaitement meuble.

On doit faire les semis, soit à la volée, soit en lignes, en terre douce et terreautee : au contraire de la *tétragone*, le semis doit être clair, parce qu'elle se ramifie fortement du collet. On doit la couper plusieurs fois pendant l'été avant qu'elle fleurisse. Si on la sème en août, elle fournit, pendant l'hiver, une salade abondante, mais il faut l'abriter sous des paillassons. Sa meilleure graine provient des semis de printemps : elle se conserve trois ans. La *claytonie*

offre deux avantages : cuite, elle se mange comme l'oseille et l'épinard ; crue, elle se mêle en salade dans la chicorée, la laitue, les mâches.

Au moyen âge, on cultivait, en guise d'épinard, l'*arroche* ou *bonne-dame*, qui appartient à la même famille que l'épinard, plante annuelle, originaire de la Tartarie. Elle offre plusieurs variétés qui ne diffèrent que par la couleur des feuilles, d'un vert intense. d'un blond jaunâtre ou d'un rouge pourpre.

D'après quelques personnes qui la cultivent, l'*arroche* est un bon légume dont l'usage n'est pas assez général ; il n'est pas estimé à sa juste valeur. Elle a un avantage précieux, c'est d'avoir une croissance rapide et de venir, pour ainsi dire, sans culture dans tous les terrains, se ressemant d'elle-même là où elle a une fois mûri ses graines. Un de ses grands mérites est de fournir des feuilles à la consommation pendant les chaleurs de l'été, alors que les épinards ordinaires sont le plus exposés à monter.

L'*ansérine Bon-Henri* a été aussi employée à cet usage dans les siècles précédents : aujourd'hui, on ne la cultive plus ; on se contente d'en cueillir les feuilles dans les lieux où elle vient spontanément ; elle ne vaut pas l'épinard.

Il y a bien encore l'*ortie*, mais cette plante, par sa vulgarité, ferait sourire nos lecteurs, et les doigts de nos lectrices délicates se refuseraient à la cueillir. Cependant, dans le Nord, on mange les jeunes pousses d'*ortie*, en les apprêtant comme nos cuisinières arrangent les épinards, et on les considère, remarquez-le bien, comme un mets délicat. Vous avez lu, du reste, dans les auteurs grecs, que les anciens les mangeaient au printemps. Nous n'en parlons donc qu'en passant.

La *raiponce*, la vulgaire et ancienne *raiponce*, est connue et cultivée de tous les temps comme salade rustique d'hiver. C'est, en effet, quand les salades ont disparu de nos jardins qu'on la voit apparaître sur nos marchés : elle plaît alors par sa saveur douce ; on en mange et les feuilles et la petite rave qui lui sert de racine. Eh bien ! la *raiponce* peut vous rendre un autre service. Faites cuire ou blanchir à grande eau bouillante des feuilles et des racines, hachez-les ensemble, préparez-les et assaisonnez-les comme des épinards, et vous aurez un plat délicat qui ne le cédera en rien aux épinards ; nous croyons même que certains estomacs délicats s'en accommoderont mieux, car ce légume a une saveur plus fade ou plutôt plus douce que l'épinard ; seulement il vous faudra le faire cuire plus longtemps.

C'est en juin et juillet qu'elle doit être semée *très clair*, sur une planche de terre bien ameublie et bien nivelée, qui n'ait pas reçu de fumure récente.

Une recommandation : la graine étant l'une des plus fines qu'on connaisse devra être couverte à peine ; il suffira même de la semer sur le sol, qu'on se contentera de tasser très légèrement avec le dos d'une pelle. Les jardiniers intelligents ont l'habitude, pour ne pas semer trop clair sur quelques points, trop épais sur d'autres, de la mélanger à dix fois son volume de sable, de cendres ou de terre pulvérisée. Ils piétinent ensuite le sol et donnent un bassinage. La cueillette peut commencer dès l'automne.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La semaine a été celle des premières représentations. On a eu d'abord à l'Ambigu la représentation de *l'Homme de peine*, drame grotesque de M. Félix Pyat, le sinistre et détestable apôtre de l'assassinat des rois, qui est tombé à plat, malgré l'écoeuvante réclame qui avait entouré, dans la presse, son avènement ; puis, au Gymnase, le *Prince Zilah*, une pièce pittoresque et émouvante tirée de son roman par M. Jules Claretie et mise en scène avec cet art merveilleux qui caractérise M. Koning ; à l'Opéra, *Rigoletto* avec M<sup>me</sup> Krauss dans le personnage de *Gilda*, et M. Lasalle dans celui du célèbre bouffon. En dépit

de son interprétation et du luxe de ses décors, la partition de Verdi n'a obtenu qu'un demi-succès. On la trouvait mieux placée dans le cadre plus restreint des Italiens, et l'on sentait moins là la faiblesse de son orchestration, la banalité de nombre de ses mélodies, très en arrière de la note musicale du jour et trop peu en rapport avec les progrès de l'art lyrique à notre époque. Le Verdi d'*Aïda* convient bien mieux à notre première scène que celui du *Trovatore* ou de *Rigoletto*.

Enfin, le Paris mondain et demi-mondain a eu l'inauguration du cirque privé, que M. Albert Mérier, un des fils laissés par le millionnairissime chocolatier, a fait construire en pendant somptueux, trop somptueux même peut-être, à celui de M. Mollier. Ce genre de spectacle n'a de charme et je dirai presque d'excuse, qu'autant qu'il garde un caractère d'intimité. Du moment où les initiés et les spécialistes du genre y sont noyés dans la masse des spectateurs, qu'on y rencontre tout le Paris des premières et même celui des secondes, la fête perd de son attrait, de son originalité et de son exquisisme. Des gens du monde peuvent sans inconvénient se livrer en petit comité à toutes les fantaisies que l'aérobic et l'équitation comportent, mais devant le suffrage universel ces exercices me semblent moins de mise, et la clownerie perd de son ragoût.

A la soirée de M. Mérier, on s'entretenait beaucoup de mariages fort brillants qui viennent d'être décidés. M<sup>me</sup> Sabatier, sœur de la comtesse Alfred de Gramont, épouse le vicomte de Jumilhac, cousin du duc de Richelieu. M<sup>me</sup> de Morel, fille du baron et de la baronne, se marie au comte de Gallifet, fils du général, et qui suit la carrière militaire. C'est la princesse de Sagan qui a négocié cette union. M<sup>me</sup> de Morel est, en effet, petite-fille de la comtesse de Bordesoulles, née Sellière. Enfin, M<sup>me</sup> Geneviève Leroux, nièce de M. Leroux, ancien vice-président du Sénat, et de M. Sommier, le richissime raffineur, marié à M<sup>me</sup> de Barabante, épouse le comte Charles d'Ursel, conseiller de légation belge, et dont la mère était une Rumigny.

A l'archevêché, on a fêté samedi l'anniversaire de la naissance de M<sup>r</sup> Richard, coadjuteur du cardinal-archevêque. Né à Nantes en 1819, M<sup>r</sup> Richard fut nommé évêque de Belley en 1871, préconisé archevêque de Larisse quelque temps plus tard, et enfin appelé aux fonctions de coadjuteur dans le Consistoire du 5 juillet 1875. En dehors des notabilités du clergé, de nombreuses sommités de la société française sont venues offrir au sympathique prélat leurs vœux et leurs hommages. Vous savez que le vénérable archevêque de Paris est entré le 13 décembre dernier dans sa quatre-vingt-troisième année. C'est à Aix qu'il est né, et il a été promu à la pourpre le 22 décembre 1873, en même temps que le cardinal Chigi qui vient de mourir.

Le quatre-vingt-troisième anniversaire de la naissance de Victor Hugo a été célébré jeudi avec un grand éclat. Le *Gil Blas* a offert au poète un numéro spécial composé en son honneur, et un immense concours de visiteurs n'a cessé de se porter toute la journée et le soir à la demeure de l'illustre poète. La veille, il avait été fêté dans un banquet donné à l'hôtel Continental.

On avait disposé dans la serre de l'hôtel de l'avenue Victor Hugo les bouquets, les guirlandes, les couronnes envoyés au poète, et cela formait un spectacle féerique. Les roses, les lilas, les camélias, les violettes, les azalées, les coillets s'entassaient sous toutes les formes. Le buste de marbre de David d'Angers baignait dans les fleurs. Au milieu, le laurier dressait ses feuilles dorées tranchant sur les roses. Voilà encore une journée inoubliable pour le poète de la *Légende des siècles*. Un épisode de cette solennité mérite une mention à part.

A huit heures et demie du soir, les élèves des lycées de Paris, qui s'étaient donné rendez-vous place de l'Etoile, sont arrivés en colonne serrée chez Victor Hugo. Comme il était impossible de les recevoir tous, la délégation admise a lu une adresse à laquelle Victor Hugo a répondu : « Vous êtes l'avenir, je suis le passé ; nous ne sommes tous que des grains de sable que le vent emporte. L'essentiel est que nous fassions œuvre de dévouement pour la patrie, pour la France notre mère. »

Et moi, pendant ce temps, je pensais aux admirables vers des *Odes et Ballades*, et que pouvait si justement se répéter le poète :

Je rends grâce au Seigneur : il m'a donné la vie!  
La vie est chère à l'homme entre les dons du ciel;  
Nous bénissons toujours le Dieu qui nous convie  
Au banquet d'absinthe et de miel.  
Un nœud de fleurs se mêle aux fers qui nous enlacent.  
Pour vieillir parmi ceux qui passent,  
Tout homme est content de souffrir.  
L'éclat du jour nous plaît; l'air des cieux nous enivre  
Je rends grâce au Seigneur, c'est le bonheur de vivre.  
Qui fait la gloire de mourir.

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Etude de M<sup>e</sup> MARCELLIN MARS, huissier à Monaco,  
12, rue de Lorraine

VENTE SUR SAISIE

Le vendredi six mars courant, à une heure du soir, dans un magasin sis rue Caroline, à la Condamine, il sera procédé, par l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers articles d'épicerie et comestibles, tels que : sucre, café, thé, pâtes et graines de diverses qualités, articles de poteries, huile à brûler, etc., etc.

Au comptant.

Monaco, le 26 février 1885.

L'huissier, MARS.

AVIS

Aux termes d'un acte reçu par M<sup>e</sup> Victor CLERICO, notaire à Monaco, le deux mars courant, M. Jean Scorsoglio, cocher, demeurant à Monaco, a vendu à M. Joseph Crovetto, négociant, demeurant aussi à Monaco :

- 1° Une voiture dite panier, avec capote, portant le n° 19 ;
- 2° Une jument grise et un cheval bai ;
- 3° Deux harnais, deux couvertures et tous les accessoires.

Les oppositions devront être formées dans les dix jours en l'étude de M<sup>e</sup> CLERICO, notaire, où les parties ont élu domicile, à peine de déchéance.

AVIS

Les créanciers du sieur BONVISO sont prévenus de nouveau que la vérification des créances se fera dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, le 16 mars courant, à neuf heures du matin.

En conséquence, ils sont invités à déposer entre les mains de M. Cioco, syndic, si déjà ils ne l'ont fait, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 2 mars 1885.

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 février au 1<sup>er</sup> Mars 1885

NICE, yacht à vap. *Marchesa*, angl., c. Houston, passagers.  
ID. vapeur *Niçois*, fr., c. Amic, id.  
ID. yacht à vap. *Rolla*, angl., c. Bishop, id.  
TORRE SALINE, b. *l'Unione*, ital., c. Bollerano, charbon.  
MARSEILLE, b. *Palmira*, ital., c. Falconi, m. diverses.  
VENTIMIGLIA, brick-g. *Giulia*, ital., c. Marcenaro, vin.  
CANNES, b. *Fortune*, fr., c. Moutte, sable.  
ID. b. *Charles*, fr., c. Allegre, id.  
ID. b. *Saint-Joseph*, fr., c. Ricord, id.  
ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id.  
ID. yacht à vap. *Bull-Dog*, fr., c. Pérouas, passagers.  
NICE, vapeur, *Niçois*, fr., c. Amic, id.

Départs du 23 février au 1<sup>er</sup> Mars 1885

GÈNES, yacht à vap. *Marchesa*, angl., c. Houston, passagers.  
NICE, yacht à vap. *Rolla*, angl., c. Bishop, id.  
ID. vapeur *Niçois*, fr., c. Amic, id.  
MENTON, b. *l'Unione*, ital., c. Bollerano, sur lest.  
AVENZA, b. *Palmira*, ital., c. Falconi, m. diverses.  
CANNES, b. *Fortune*, fr., c. Moutte, sur lest.  
ID. b. *Charles*, fr., c. Allegre, id.  
ID. b. *Saint-Joseph*, fr., c. Ricord, id.  
ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id.  
ID. b. *Marceau*, fr., c. Gardin, id.  
MENTON, b. *Vengeur*, fr., c. Putzi, id.  
SAN REMO, brick-g. *Catterina*, ital., c. Bregliano, id.  
CANNES, yacht à vap. *Bull-Dog*, fr., c. Pérouas, passagers.  
MARSEILLE, yacht à vap. *Franziska*, angl., c. Gubbins, id.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

les trois livres du CODE CIVIL  
LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE  
LE CODE PÉNAL  
LE CODE DE COMMERCE

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.

2 volumes in-8° — Prix: 6 fr. — Par la poste : 8 fr. 50

**PERDUE** dimanche 1<sup>er</sup> mars, à Monte Carlo, une **Broche** noire, forme coquille, garnie de perles fines et de petits diamants. Rappporter contre récompense au bureau de police de Monte Carlo.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de bonnes conditions  
S'adresser :  
à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condainme,

UNE BONNE NOUVELLE

**LÉON** 1<sup>er</sup> Chapelier de Paris, 21, rue Daunou, si renommé, vient d'ouvrir une SUCCURSALE à Nice, entre l'entrée du Casino et du Cercle Masséna. — Prix très modérés

**VILLA RAVEL** MAISON MEUBLÉE  
Chambres séparées. Family House. — English spoken.  
— Bas-Moulins. Monte Carlo.

VILLA DES ENFANTS

meublée, aux Bas-Moulins. — A Vendre ou à Louer. — S'adresser *Villa Ravel*, ou au bureau du journal.

A. KUNZ

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

Rue Grimaldi, 34, rez-de-chaussée

BAZAR  
MAISON MODÈLE  
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

AGENCE GÉNÉRALE DE LOCATION

DE VILLAS ET APPARTEMENTS

VENTE & ACHAT DE PROPRIÉTÉS & DE FONDS DE COMMERCE  
REGIE D'IMMEUBLES

LOCATION & VENTE DE PIANOS

A. ROUSTAN

Avenue de la Costa — Grand Hôtel — MONTE CARLO

Médailles — Diplôme d'Honneur

LIQUEUR DE GILIS

Guérit les genoux couronnés du cheval, toutes les plaies et blessures des animaux.  
2 francs le flacon, dans toutes les pharmacies.

NESTOR MOEHR  
COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo

SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES

COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES

SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX

Soins particuliers de la tête

SCHAMPOOING AMÉRICAIN

FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

COLLÈGE S<sup>t</sup>-CHARLES

MONACO

Sous la direction de Mgr l'Évêque

Les Classes se font en français.  
Enseignement : Secondaire, Spécial, Primaire.  
Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat.  
Omnibus matin et soir.  
Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 13 (28 février 1885) :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de H...y. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — A l'Américaine, par Vian, dessin de M... — Chatte et Lionne, dessin original de René Vauquelin. — L'Exposition des aquarellistes (suite) par Montjoye, dessins de Adrien, Moreau, Emile Adam, J. Blanc et O. de Peune. — En Carême, par P. de Cantelans. — Menuet dansé au bal de la légation du Mexique, dessin de H...y. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Courrier des théâtres, par Chiffon, dessin de H. Le Roux. — Chronique financière, par Bonconseil.

ABONNEMENTS :

PARIS : Un an, gravure coloriée . . . . . 60 fr.  
— Un an, sans gravure coloriée . . . . . 50 »  
— Six mois . . . . . 32 »  
— Trois mois . . . . . 17 »  
Départements et étranger, port en sus. Rue Halévy, 8, Paris.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février-Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	24	768.6	767.4	767.2	767.2	766.6	12.1	13.2	14.5	11.4				12.2	67
25	64.4	65.6	65.2	65.3	66.7	13.2	14.8	14.3	12.2	11.8	59	id. id.	id.		
26	67.1	66.3	66.8	67.2	67.3	11.8	13.4	14.2	11.8	10.9	66	E puis O modéré	id.		
27	66.3	66.6	65.6	65.2	65.5	11.1	13.4	13.1	11.7	11.8	74	O modéré	id.		
28	63.2	62.2	58.7	58.1	57.6	11.1	13.6	12.2	10.7	10.4	81	SO puis SE mod.	couvert, pluie		
1	57.4	56.5	56.1	56.6	57.2	11.2	13.2	13.4	12.2	11.2	74	O modéré	beau		
2	58.5	59.2	58.7	58.7	59.8	11.2	12.4	14.2	12.1	12.2	76	E puis O modéré	changeant		
DATES															
Températures extrêmes					Maxima	16.9	17.3	15.6	14.2	14.2	14.2	14.2	Pluie tombée : 18 <sup>mm</sup> 5		
					Minima	9.7	10.6	9.8	9.4	9.5	9.2				